

## Conseil Municipal – séance du 4 Juillet 2016

Excusés : C. Beton, Ch. Jacobs (pouvoir à R. Dolin)

Secrétaire de séance : Séverine Pontarollo

**Mise en révision du PLU :** La commune doit engager la mise en conformité de son PLU avec la loi Grenelle de l'Environnement. Il apparaît que même si plus tard, la CAPI passait en PLUI, la dépense de cette révision ne serait pas perdue puisque pour les communes ayant un PLU aux normes, celui-ci sera pratiquement intégré tel quel au PLUI. Proposition d'ouvrir la révision du PLU communal, et de profiter de cette révision pour faire quelques ajustements mineurs au règlement et au zonage. Proposition de valider la constitution d'un groupe de travail. Il sera composé de Michel Rival, Gilles Gentaz, Paul Bonnaire, Viviane Bonnet, Graziella Bertola-Boudinaud, Bernard Belony, Christian Beton.

**Modification du règlement du restaurant scolaire :** Le Conseil Municipal avait laissé la possibilité de désinscrire un enfant jusqu'à 8h00 pour répondre à la demande de parents dont un enfant est malade le matin. Toutefois, il apparaît que des familles inscrivent systématiquement leur enfant et le désinscrivent le matin même, sans motif valable. Nous gaspillons en moyenne entre 10 et 15 repas par jour, soit plus de 10%, ce qui renchérit les coûts pour ceux qui appliquent le règlement. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de porter le délai de carence à 48h00 pour toute annulation de repas. En même temps, il sera rappelé que le restaurant scolaire ne sera ouvert qu'aux enfants présents à l'école le matin.

**Crèche itinérante de la CAPI :** La Capi a mis en place une crèche itinérante avec un camion qui circule dans les communes. Un créneau est disponible le vendredi, qui permettrait d'apporter un service supplémentaire aux familles. Il est proposé d'accueillir ce dispositif dans la Salle numéro 1 du Foyer pour les activités, la salle deux comme dortoir, et un coin de la salle 4 comme rangement. L'entrée serait alors prévue par la cour de la bibliothèque. (Unanimité)

**Aide aux vacances pour les centres extérieurs à la commune :** Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne plus accorder d'aide pour la tranche d'âge des enfants qui peuvent être inscrits au Centre Aéré pendant le mois de juillet.

**Mesure d'extinction nocturne de l'éclairage public :** Comme de nombreuses communes et intercommunalités, la Capi a décidé de tester l'extinction nocturne de l'éclairage public, pour deux grandes raisons : d'abord pour des questions d'économie d'énergie, car la facture annuelle de l'éclairage public est de 1,3 millions d'euros TTC et qu'une extinction de minuit à 5 heures du matin, permettrait d'économiser environ 40% de l'énergie. Ensuite pour des raisons écologiques afin de réduire la pollution lumineuse nocturne qui perturbe une partie de la faune. Parallèlement, les lampadaires sont changés pour mettre en place des systèmes à leds plus économes en énergie. Décision, à l'unanimité, de s'associer à cette mesure de la CAPI.

**Cotisation à l'ALEP Matériel :** L'Alep Matériel a tenu son assemblée générale. La commune avait délégué deux représentants. Les associations présentes ont pris la décision de renouveler progressivement le matériel mis à disposition des associations adhérentes et pour cela une cotisation a été fixée à 50€ par an. Proposition de verser la cotisation de 50€ par an, puisque la commune utilise ce matériel pour certaines manifestations. (Unanimité, un élu ne prenant pas part au vote)

**Admission en non-valeur :** La SCI GEFER reste redevable d'une partie de la Taxe Locale d'Équipement, augmentée de la majoration réglementaire et des intérêts. La SCI étant en liquidation, la Trésorerie de Grenoble Amendes – produits divers, demande à la commune de porter la somme de 592,00€ en non-valeur. (Accord par 16 pour et deux abstentions)

**Information sur les travaux lancés :** L'entreprise Debiez TP a été chargée de réaliser le pré-chargement de la plateforme du bâtiment des services techniques tel que préconisé par le bureau d'études EG-SOL, pour un montant de 17 886,00€ TTC. Le point à temps sera réalisé par l'Entreprise Eiffage pour un montant de 12 870,00€ TTC. Un aménagement de l'aire de stationnement, du practice de golf, rue du Vernay, afin d'améliorer la sécurité en permettant de stationner hors de la chaussée a été réalisé par Eiffage pour un montant de 5 775,00€ TTC.

**Dénomination de la voirie de la ZAE du Vernay :** Les premières entreprises sont en cours d'installation. Il convient de dénommer la voirie afin de leur attribuer une adresse postale. Proposition « Allée Jean-Jacques Rousseau », car lorsqu'il résidait à Montquin, il passait par là pour rendre visite à Morel de Montcizet. (Unanimité)

**Mise en place du Document Unique d'Évaluation des risques professionnel :** l'élaboration de ce document est désormais obligatoire. Un devis a été demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour assister la commune dans l'élaboration de ce document. Acceptation à l'unanimité de la proposition du CDG 38 pour un montant de 550€.

**Inventaire des opérations possibles dans le cadre de la Révision du PLH (Plan Local de l'Habitat) :** Prise en compte et modification de l'inventaire transmis par la CAPI, au vu des éléments connus à ce jour.

**Subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers :** Les sapeurs-pompiers ont organisé la fête de la commune. Comme convenu, la commune prend en charge la sono de la soirée. Décision, à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 650€ à l'Amicale.

**Révision des tournées de distribution du TUN :** Colette Deroux-Dauphin distribuera le TUN sur la tournée d'Ahmed Rahis en plus de la sienne. Décision de proposer celle de Séverine Pontarollo à Christian Beton.

**TUN :** Xavier Francisco prépare un article sur la maladie de Lyme pour le TUN de septembre. Retour des articles début septembre.

**Commission scolaire :** Certains jours, le restaurant scolaire atteint son maximum, les parents qui n'inscrivent leur enfant qu'un jour par semaine seront invités à se positionner sur les jours les moins chargés. – Les annulations seront prises par mail, car les messages téléphoniques ouvrent à trop de contestations. – Les intervenants de la Fraternelle seront 1h auprès de chaque enseignant (5h le mardi), les deux autres heures seront reportées sur le péri-scolaire. – décision de passer les crédits pour fournitures scolaires de 44 à 45€ par élève. – Pour les raisons de sécurité, les digicodes des portes latérales seront revus.

**Commission culture :** Un accueil du public sera prévu pour les journées européennes du patrimoine, sur le thème patrimoine et citoyenneté, en lien avec les communes du Val d'Agny. – Une soirée contes sera offerte aux enfants des écoles et à leurs familles par l'Association « Il était plusieurs fois », qui posera son camion des contes vers le city stade.

**Commission sport :** Le planning du gymnase et des différentes salles est arrêté pour la saison prochaine.

**Déplacements en vélo :** afin de faciliter les déplacements en vélo, la commission environnement proposera à la CAPI les emplacements pour la pose de nouveaux arceaux pour accrocher les vélos.

**Mutualisation :** Mise à l'étude de formations avec la CAPI, en particulier pour les formations de sécurité obligatoires.

**Déclarations préalables :**

Michaël Béraud : parcelle AB 122, zone Ua au PLU, Bleu (Bv) au PPR, pour installation d'un portail et portillon pour terrain situé 259 avenue de Ruffieu.

Renaud Souzy : parcelle AH 387, Zone Ua au PLU, pour installation d'une clôture pour terrain situé 28 Allée de la Soie.

SCI Desvoyes : parcelle AB 436, Zone Ui au PLU, Blanc et Rouge (RC) au PPR, pour installation d'une clôture d'un terrain situé 121 rue du Lac.

Jamel Lghidani : parcelle AC 127, Zone Ub au PLU, Bleu (Bc) au PPR, pour construction d'un mur de clôture sur terrain situé 13 impasse des Vanilles.

#### **Certificats d'Urbanisme :**

Me Anne Muffat : parcelle AD 501, en zone Ub au PLU, pour CU Informatif sur terrain situé 517, rue du Bas Vermelle.

Me Jean Louis Costes : parcelle AH 542 et 61, en zone Ua au PLU, pour CU informatif sur terrain situé Route Départementale 1085.

Me Sandra Tamborini : parcelle AB 53, en zone AUboa3 au PLU, bleu Bg2 au PPR, pour CU informatif sur terrain situé lieu-dit les Vignasses.

Jacqueline Goyet : parcelle AB 466, en zone Ub au PLU, pour CU Informatif sur terrain situé Avenue de Ruffieu.

#### **Permis de construire :**

Denis Resseguier : parcelle AC 443, Zone AUi au PLU, pour une construction d'un pôle médical pluridisciplinaire, dans le zone d'activités du Vernay.

Didier Lopez : parcelle AC 386, Zone Ub au PLU, Blanc et Bleu (Bg1) au PPR, pour modification d'un permis de construire, Rue du Bas Vermelle.

Huseyin Yilmaz : parcelles AC 165, 324, 325, en zone Ub au PLU, Rouge (RG) au PPR, pour transfert d'un permis de construire, 101 impasse des Chaumes.

François Perret : parcelle C 365, en zone Ub au PLU, Blanc et Bleu (Bg1) au PPR pour modification permis de construire (lot1) à l'Orée des Vignes.

